



*Dossier suivi par :*  
S. FOURCADE  
stephanie.fourcade@marne.gouv.fr  
03 26 74 79 23

## INFORMATION

Vitry-le-François, le 16 octobre 2018

### POINT D'ACCÈS AUX DROITS DE VITRY-LE-FRANÇOIS Nouvelle permanence de l'UFC Que Choisir

Le point d'accès au droit (PAD) de la sous-préfecture de Vitry-le-François accueille les permanences suivantes qui sont ouvertes à tous :

- ◆ le MARS (Mouvement d'Action et de Réflexion pour l'accueil et l'insertion Sociale) est présent les mardi et jeudi matin de 9h à 11h30
- ◆ le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) est présent le troisième jeudi de chaque mois de 9h30 à 11h30
- ◆ le conciliateur de justice est présent le premier vendredi de chaque mois de 9h30 à 11h30.

Depuis le 26 septembre dernier, le PAD accueille une nouvelle permanence : **l'UFC Que Choisir**. Les permanences ont lieu le dernier mercredi de chaque mois de 9h15 à 11h15.

Cette association « loi 1901 » à but non lucratif, créée en 1951, est la plus ancienne association de consommateurs en France et en Europe. Conformément à ses statuts, elle a pour objectif de :

- ◆ promouvoir et défendre l'intérêt des consommateurs
- ◆ les représenter auprès de toutes les instances
- ◆ améliorer leurs conditions de vie
- ◆ mettre à leur disposition l'information nécessaire à l'exercice de choix éclairés.

L'association recrute et forme des bénévoles, plus de renseignements au 03 26 08 63 03.